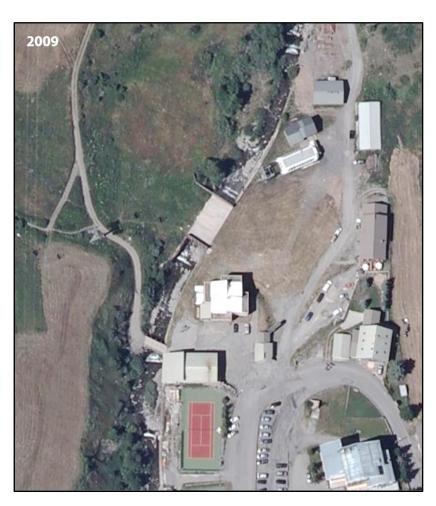
158. La bataille pluriséculaire contre les torrents varsincs (7)

Olivier Peyre, juin 2024

Quelles ont été les principales évolutions concernant les torrents varsincs depuis l'an 2000 ? Pour répondre, nous nous contenterons de deux séries de sondages, en faisant « le tour du propriétaire » d'aval en amont des cours d'eau, l'un vers 2010, l'autre avec la dernière série d'images datant de 2022.

Le XXIème siècle

Image 1 : au pied de Sainte-Marie en 2009



Capture d'écran du site <u>remonterletemps.ign.fr</u>, comme les suivantes.

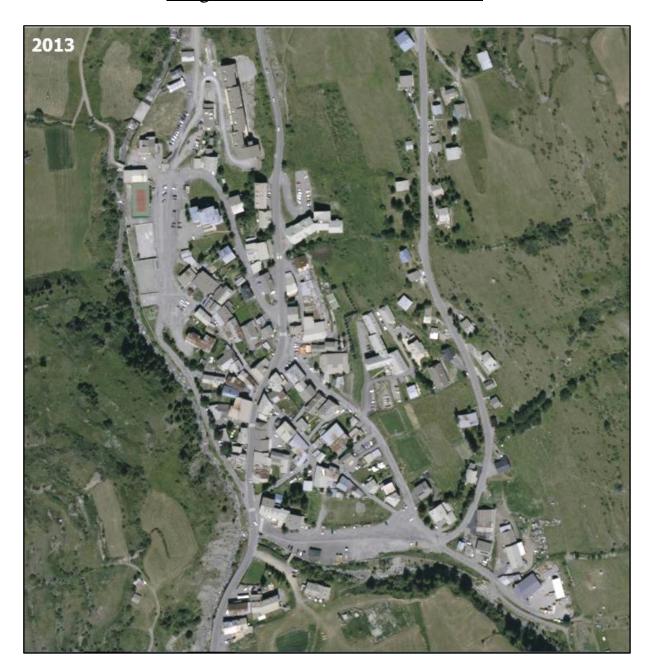
Une image qui date déjà d'une quinzaine d'années et qui ne montre pas de modifications notables dans ce secteur de la station, si ce n'est la présence d'un nouveau télésiège plus puissant, avec une gare de départ plus massive au bord du torrent.

Image 2 : à la cime de Sainte-Marie en 2009



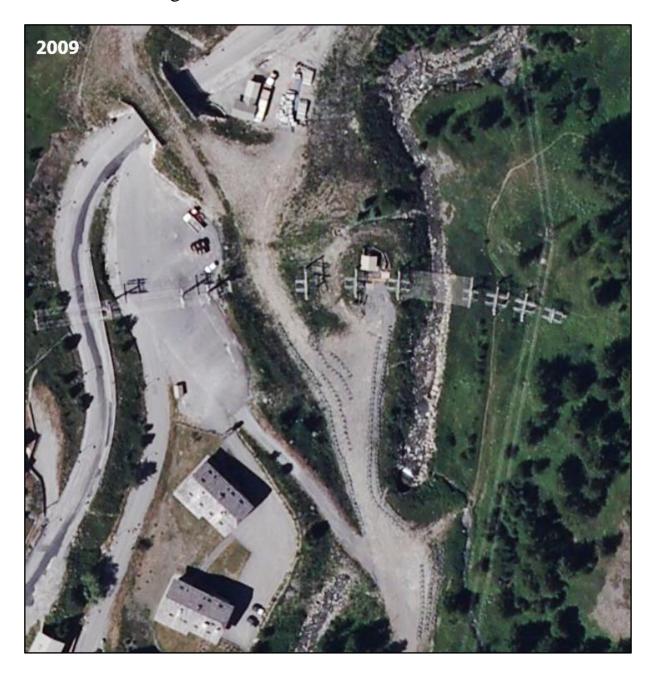
Honnêtement aux abords immédiats du Chagnon, rien n'a bougé si ce n'est l'extension en rive gauche de la baraque au pied des téléskis, et la croissance de la ripisylve dans le lit du torrent.

Image 3 : Vars Sainte-Marie en 2013



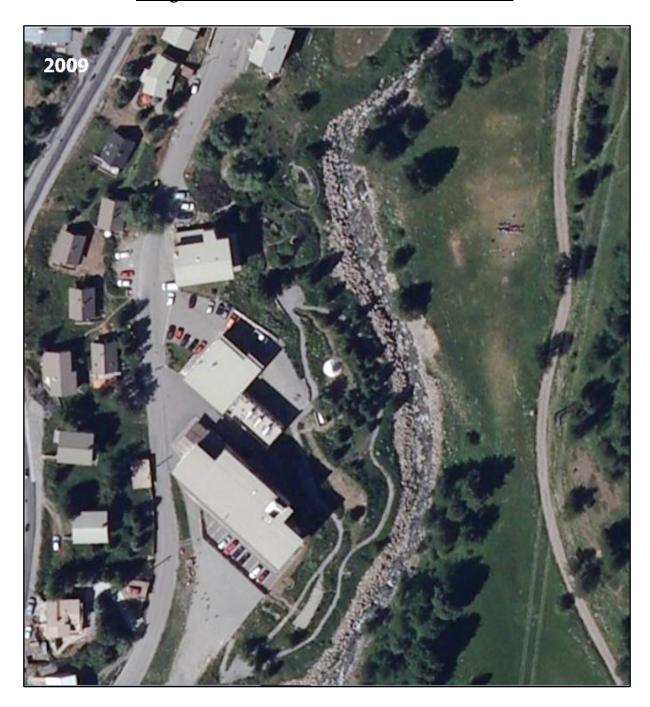
Une vision globale du village centre névralgique du risque torrentiel, qui montre l'opposition entre le secteur inondable qui n'a pas été construit durant la dernière période, et l'urbanisation à ses marges en hauteur.

Image 4 : en aval de Vars les Claux en 2009



On voit bien le filet qui évite aux clients du télésiège de tomber dans le Chagne, et si une piste traverse au-dessus de la route principale, l'environnement immédiat du torrent n'a pas évolué.

Image 5 : en aval de Vars les Claux en 2009



L'urbanisation de la station en surplomb du torrent a conduit au dépôt de blocs de pierres en rive gauche afin d'éviter l'affouillement de la berge, l'affaissement des immeubles, voire leur plongée dans l'eau.

Image 6 : en aval du pont de la Salce (2009)



Cette fois-ci ce sont plutôt des ouvrages perpendiculaires à la pente, mais aussi la pose de blocs de pierre en bordure du lit mineur du torrent, qui sont effectués en complément de tout ce qui a précédé.

Image 7 : en amont du pont de la Salce (2009)



En amont du pont (tout à gauche sur l'image), voici deux types de réalisations récentes. A gauche, dans la première série de terrains soumis à l'érosion, des ouvrages perpendiculaires cassent la pente et limitent l'effet du ravinement. A droite, de nouveaux seuils de grande taille viennent d'être établis après construction de l'accès.

Image 8 : en amont du pont de la Salce (2012)



On voit mieux les réalisations contre le ravinement dans les terres noires ainsi que l'ajout de grands seuils en amont des précédents. On peut également comparer leur taille relativement à ceux en aval du pont.

Image 9 : zoom en amont du pont de la Salce (2012)



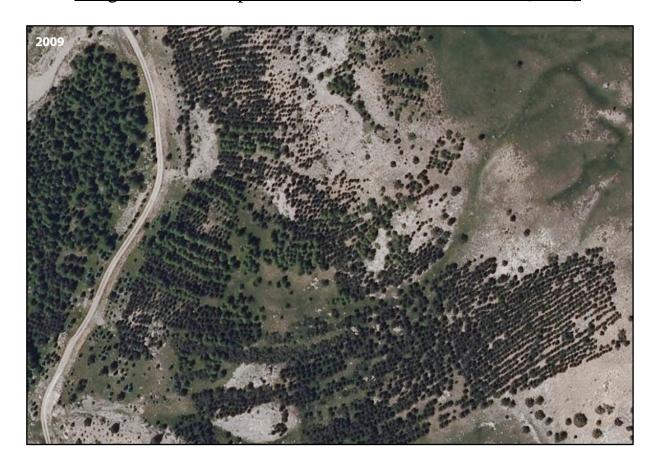
Ce zoom précise les données, avec des enrochements installés en biais en amont de chaque seuil fournissant un effet d'entonnoir, le tout suivi en aval par une zone empierrée au milieu du lit. Cet aménagement a nécessité la construction d'une voie traversant le torrent, elle-même protégée du ravinement.

Image 10 : la forêt plantée sous le col de la Coulette (2009)



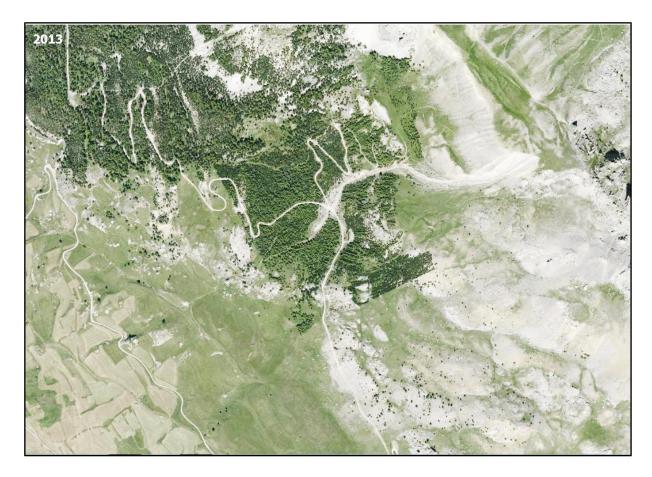
Trente ans après la plantation, le promeneur traversant le boisement peut n'y voir que du feu (mauvais jeu de mots) et se croire dans une forêt naturelle.

Image 11 : la forêt plantée sous le col de la Coulette (2009)



Avec ce zoom, on s'aperçoit bien du côté artificiel du boisement, dans la zone la plus difficile d'implantation.

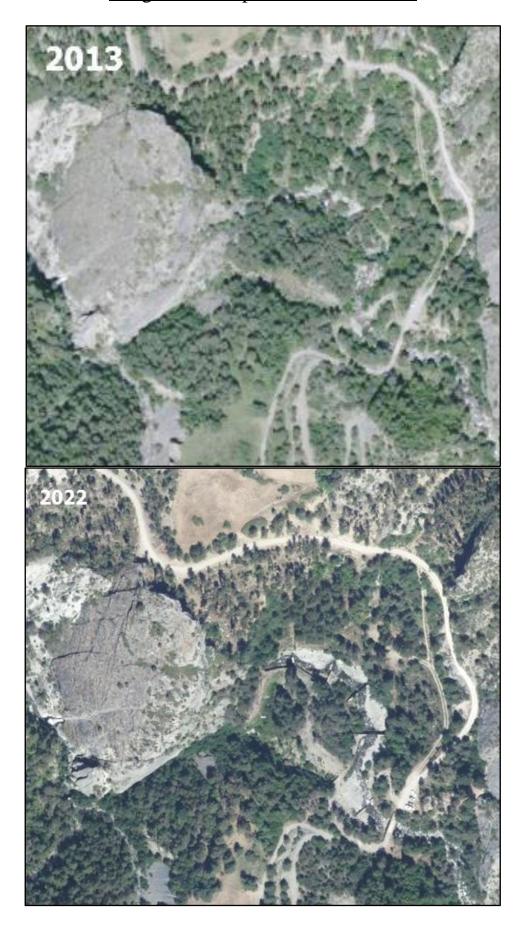
<u>Image 12: l'extension naturelle du boisement (2013)</u>



A quatre ans près, le non spécialiste ne voit pas de différence entre deux états de boisement. Par contre, sur ce cliché datant d'une dizaine d'années, on remarque aisément qu'une partie de l'alpage est colonisée par des arbres isolés provenant de la forêt.

Effectuons pour terminer un dernier tour de piste avec les photographies aériennes de 2022.

Image 13 : comparaison à Panacelle



Captures d'écran des sites remonterletemps.ign.fr et geoportail.gouv.fr.

Il y a une dizaine d'années le site de Panacelle s'enfonçait dans la quiétude simplement réveillée par les pratiquants d'escalade, et les ouvrages hydrauliques disparaissaient sous la végétation. En 2022 le lit est à nouveau découvert, probablement par l'homme et non par une crue d'importance secondaire.



Image 15 : au pied de Sainte-Marie

Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, comme les suivantes.

Poursuite de l'urbanisation hors zone inondable avec une grande barre de béton, alors que la stabilité mène la danse en bordure du Chagne.

Image 16: comparaison au bord du Chagnon à Sainte-Marie

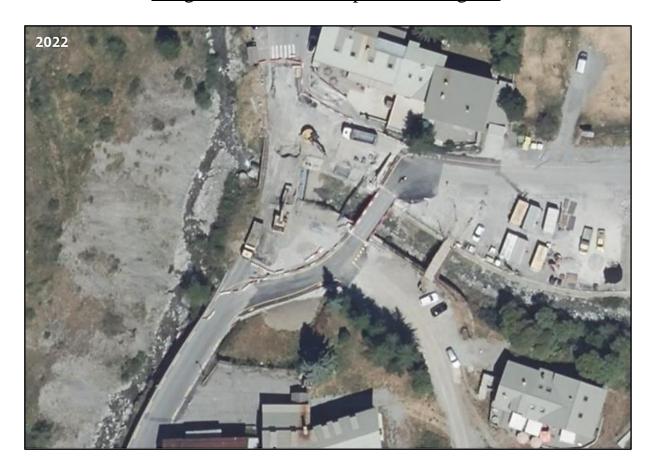


A dix ans d'écart, ce qu'on remarque d'entrée c'est l'installation du nouveau télésiège précédé de ses drains ainsi que les terrassements voisins. Mais aussi la réalisation d'un merlon conséquent dans la partie amont de la berge droite du torrent, protégeant la déchèterie et parachevant les travaux antérieurs. Si l'on examine encore plus précisément on voit :

- 1. qu'une partie de la bande forestière en rive gauche a été coupée, de même que le sol et la roche : le lit du torrent a été élargi.
- 2. que le pont de la route principale est en cours de reconstruction, du moins son tablier.

Zoom.

Image 17 : zoom sur le pont du Chagnon



Le pont barré avec camion et pelles mécaniques, le pont provisoire et la passerelle, plus les infrastructures du chantier. En résumé un gros effort récemment consenti dans le quartier.

Image 18 : la partie centrale du Chagnon



Pour rappeler les principaux aménagements en leur état en 2022.

Image 19: risque torrentiel et sports d'hiver



Une image afin de comparer l'importance respective des aménagements, avec à gauche la nouvelle saignée du nouveau gros porteur et les pistes reprofilées qui s'y rapportent, et à droite les seuils dans leur torrent. Seuils bien remplis en amont, mais qui ne semblent plus être le sujet principal.

Image 20 : le Chagne à Vars les Claux



Cherchez-le.

Jusque-là l'urbanisation avait été limitée / contenue / maîtrisée en rive gauche du Chagne. Depuis quelques années, ce n'est plus le cas avec ce gros ensemble touristique.

Revenons, pour terminer, à la nature.

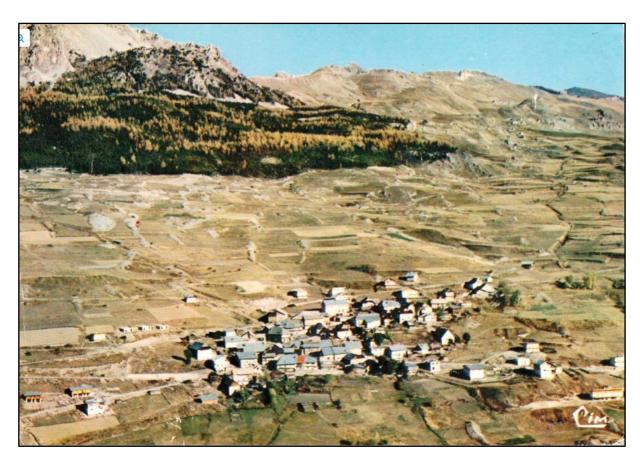
<u>Image 21 : le boisement sous le col de la Coulette</u>



Une quarantaine d'années après la plantation, on ne distingue plus la forêt présente au milieu du siècle dernier de son extension, et à part son secteur géométrique, on pourrait croire qu'elle est là de toute éternité.

Mais comme la forêt pousse lentement, plaçons-nous dans la temporalité des forestiers.

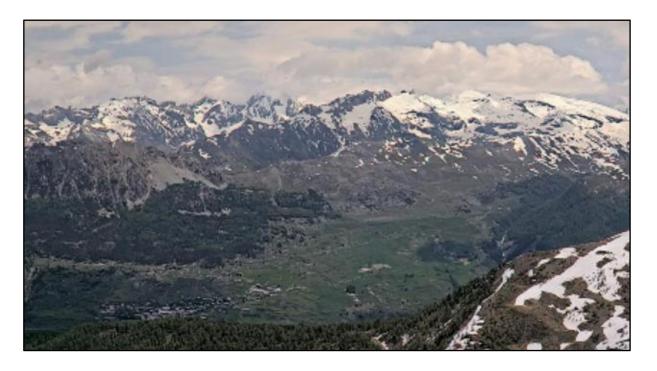
<u>Image 22 : la forêt en amont de Sainte-Catherine autour des années 1960</u>





Deux cartes postales qui montrent le village de Sainte-Catherine à l'automne et en hiver. La limite de la forêt plus en amont est très nette, avant le boisement de l'alpage sur la droite.

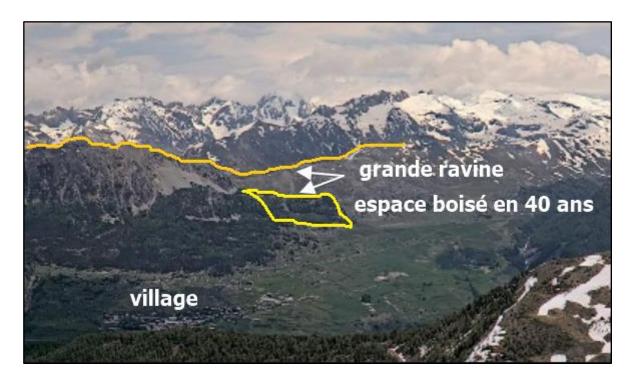
Image 23 : la forêt en amont de Sainte-Catherine en 2024



Capture d'écran du site <u>risoul.com</u>, puis webcams (juin 2024).

Un paysage de montagne comme il en existe des milliers au printemps : village et herbe qui a reverdi les prairies en moyenne altitude, forêt et alpages dégagés audessus, et enfin la neige toujours bien présente sur les hautes cimes.

Image 24 : la forêt en amont de Sainte-Catherine en 2024



Pour mieux savoir, j'ai entouré en jaune le résultat du travail des forestiers.

Conclusion

Durant la civilisation paysanne, à Vars comme ailleurs, si l'eau des canaux a été un atout de premier ordre pour accroître et transformer les productions nécessaires à la survie, les crues du Chagnon étaient redoutées car elles étaient synonymes de gros dégâts et de malheurs.

Si l'on prend au pied de la lettre les cartes, dans les années 1830 le bâti de Sainte-Marie apparaît moins proche du Chagnon qu'un siècle plus tôt. Les hommes ont lutté « depuis la nuit des temps » avec leurs faibles moyens, collectivement et à la main pour préserver leurs biens, mais quand les crues étaient trop fortes, comme en 1856, c'était mission impossible, avec inondation et destruction d'une large partie des édifices, les pauvres digues paysannes ne faisant pas le poids pour contenir le flot.

C'est dans les années 1860 que **l'Etat** va venir à la rescousse des habitants, que ce soit par le boisement des terrains ravinés, et surtout à partir de 1900 en pilotant et finançant l'édification de seuils. Pendant une dizaine d'années (1901-1911) nombre de barrages seront établis sur le Chagnon, n'oublions pas que l'eau des

torrents de Vars arrive à Guillestre et donc que l'emblématique percement du tunnel de Panacelle participe du même projet. Fierté de l'entrepreneur, dureté du travail manuel, et formidable résultat d'ensemble qui réconforte probablement la population, avec la digue de Sainte-Marie associée aux seuils plus en amont. C'est **un vrai changement d'époque**, mais qui ne suffit pas à enrayer la dépopulation.

Dès les premières années d'après-guerre, dans la décennie 1920 l'Etat va être à nouveau présent à Panacelle. Dans les années 1930 il le sera sur le Chagnon, quelques années avant l'apparition de la (très modeste) pratique du ski avant le Second conflit mondial, emblématique d'une ouverture des villages de Vars sur le monde extérieur grâce à une route carrossable.

En 1957, la nouvelle crue centennale inondant Sainte-Marie mais avec des dégâts moindres qu'un siècle plus tôt (grâce aux travaux auparavant consentis), marque le départ d'une troisième époque.

La prévention du danger torrentiel se fera aussi en tenant compte du développement de la station de sports d'hiver. Réfection des ouvrages de Panacelle en 1960 certes, et parallèlement établissement de nouvelles digues de protection des deux torrents de Sainte-Marie, avec des terrains stabilisés permettant la construction de parkings pour les bus et voitures au moment où la circulation automobile s'accroît fortement, et l'implantation du télésiège de Peyrol.

Ultérieurement, au cours des années 1960 à 1990, le mouvement semble ne plus s'interrompre avec l'établissement de seuils de plus en plus nombreux et de plus en plus gros dans la partie moyenne du Chagnon. Ces réponses rapides à l'érosion et au transport de matériaux par les torrents, sont complétées dans les années 1980 par la plantation d'une forêt de 25 hectares au-dessus de Sainte-Catherine. Enfin, le Chagne est traversé par les skieurs (piste et télésiège) au début des années 1980, et longé plus en aval par une piste de ski de fond devenant route goudronnée.

A partir des années 2000, des moyens techniques plus efficaces sont mis au service des derniers barrages actuellement construits dans le Chagnon, comme du développement de la station. Toujours plus d'immeubles jusqu'aux bords du Chagne, des remontées sans cesse plus puissantes, et une réponse au manque de neige causé par le réchauffement climatique avec l'installation de canons à neige, des pistes plus larges, reprofilées et drainées, composant parfois de véritables routes de montagne s'imposant davantage à la vue que les seuils dans les cours d'eau.

La poursuite de la réalisation des barrages jusqu'au début des années 2010, la réussite d'une forêt devenue adulte, le renforcement des digues de Sainte-Marie, un nouveau pont routier sur le Chagne pour donner accès à un nouveau quartier

urbanisé, semblent au début des années 2020 signer la victoire technique de l'homme sur la nature.

Et puis surviennent ici comme dans tout le Guillestrois les inondations du 1^{er} décembre 2023.

Vars n'est certes pas le Guillestrois, la station en faisant un monde particulier, mais ce canevas historique proposant trois périodes, le temps d'une certaine impuissance où le monde paysan devait se débrouiller tout seul face au risque torrentiel, puis celui de la tentative étatique de protection des biens dès les premières années du XXème siècle, et enfin celui des moyens mécaniques très puissants après la crue de 1957, me paraît tout à fait valable. Au fil des générations, tout indique la continuité du combat des hommes contre l'eau destructrice.

Cet arrière-plan historique, les hantises et les réponses des hommes et des femmes qui nous ont précédés sur le Guillestrois, permet de mieux comprendre notre présent une fois le soufflé émotionnel des inondations du 1^{er} décembre 2023 retombé.

Je voudrais maintenant faire une synthèse de tous ces reportages, rassembler rapidement l'essentiel pour, comme je l'ai dit au début de cette enquête, « **prendre la mesure de ce qui est arrivé** » il y a désormais plus de six mois.